

budget

MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE CREIL
N° SPÉCIAL 2010

2010

Vous pouvez

compter

sur nous

**Un budget offensif
et prévoyant**

Des chiffres...
DES CHOIX !

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE

**Des chiffres...
DES CHOIX !**

**Qu'est-ce que
le budget municipal ?**

À l'image d'un particulier, une ville gère un budget qu'elle vote chaque année. Il lui permet de mettre en œuvre les projets qu'elle a définis, d'anticiper ses besoins et d'assumer les dépenses inhérentes à ses missions.

**Quels sont les temps
forts de sa réalisation ?**

- Le débat d'orientations budgétaires est organisé dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, il est l'occasion de déterminer les marges de manœuvre et de baliser les choix pour l'année à venir.
- Le budget primitif formalise le projet annuel et fixe les dépenses et les recettes de l'année.

Qui le prépare ?

Le maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les maires adjoints et les services municipaux.

Qui le vote ?

Le conseil municipal adopte le budget par délibération au plus tard le 31 mars de l'année.

**Le budget de la ville
doit-il être en équilibre ?**

Les collectivités locales ont l'obligation de voter leur budget en équilibre réel. Cela signifie que la ville ne peut pas voter ni engager un montant de dépenses supérieur à celui des recettes. L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes de la ville par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Il ne porte que sur la légalité et la régularité des dépenses et recettes, non sur leur opportunité.

**Qui paye les dépenses
et encaisse les recettes
de la ville ?**

Les ordres de dépenses et de recettes sont établis par les services de la ville sous la responsabilité du maire, mais c'est le Trésor public qui en assure le paiement ou l'encaissement effectif.



Combien coûte une ville ?

Les dépenses nécessaires au fonctionnement d'une ville comprennent une multitude de facettes : grands travaux, crèches municipales, propreté des rues, fonctionnement des structures culturelles et sportives... On distingue le fonctionnement de l'investissement. Les dépenses de fonctionnement comprennent aussi bien l'activité des services communaux (écoles, restauration scolaire, accueils de loisirs...) les frais de personnel, les

subventions accordées par la commune aux associations, les contributions aux organismes de regroupement... Les dépenses d'investissement quant à elles sont liées aux opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux) et au remboursement de la dette en capital. Elles permettent de transformer la ville, d'entreprendre de grands travaux d'aménagement, de construire de nouveaux équipements.



**EN CHIFFRES
LE SAVIEZ-VOUS ?**

1 135 €

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant

En 2010, somme affectée au fonctionnement des cantines, des crèches, de la piscine, à l'entretien de toutes ces structures, mais aussi des voiries, espaces verts...

442 €

Dépenses d'équipement brut par habitant

Somme investie dans les grands projets (projets de renouvellement urbain, travaux de voirie et d'aménagement...).

La valeur de 2010 est supérieure à la moyenne nationale (416 €), ce qui montre un certain dynamisme de notre investissement.

C'est le budget 2010

Offensif et prévoyant

Ce budget 2010 était celui de tous les dangers. Alors qu'on nous annonce un plan d'austérité et face au réformisme de droite compulsif du gouvernement, la tentation aurait pu être forte de faire porter sur les Creilloises et les Creillois le poids des décisions absurdes et incohérentes d'un État surendetté et dispendieux pour les siens. Nous avons choisi, malgré les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de nos finances, d'être offensif pour l'avenir de notre ville et de rester prévoyant dans la gestion des finances municipales.

Nous avons aussi décidé de faire le choix de la solidarité pour continuer à remplir notre mission, celle d'un service public de proximité, ouvert à toutes et à tous, et capable de répondre aux besoins immédiats de nos concitoyens tout en continuant à construire le Creil de demain : celui de nos enfants.

La construction d'un budget n'est pas qu'une affaire de finances ; ce sont surtout des choix politiques et humains. Nous affichons et revendiquons les nôtres : responsabilité dans la gestion certes, mais d'abord au service des Creilloises et des Creillois.

Jean Claude Villemain
Mairie de Creil
Conseiller général de l'Oise



Le budget 2010 de Creil

Alors que 2009 fut l'année de la crise financière, 2010 est l'année de la crise économique et sociale.

En effet le nombre de chômeurs va être croissant. Ceux qui arrivent en fin de droit vont rejoindre la cohorte des Français qui vivent dans les conditions les plus précaires et l'inflation va repartir.

Le présent et l'avenir des Creilloises et des Creillois sont au centre des choix que nous faisons pour ce budget. Ceux que nous avons faits en 2009 se sont révélés opportuns.

Nous poursuivons cette stratégie en 2010 pour prévenir de nouvelles disparitions d'emplois tout en accentuant nos efforts en direction des plus faibles. Leurs besoins sont croissants et nous avons le devoir impératif de les aider, de les soutenir et de les défendre.

**ENSEMBLE DES BUDGETS
DE LA COMMUNE EN 2010**

Budget principal Ville	59 670 071 €
Budget annexe Zone d'activité " La Justice "	2 158 357 €
Budget CCAS	2 872 939 €
Total des budgets consolidés	64 701 313 €
Ce qui donne par section :	
Section de fonctionnement	46 048 190 €
Section d'investissement	18 653 123 €

Magazine d'information de la Ville de Creil - N° Spécial 2010



Imprimé sur papier recyclé norme PEFC (Papier Ecologique Fabrication Contrôlée)

Ville de Creil
Hôtel de Ville
Place F.Mitterrand - BP 76
60109 Creil Cedex
Tél.: 03 44 29 50 00
www.mairie-creil.fr

Directeur de la publication : Jean Claude Villemain
Photographies : Sylvia Dhersignerie, Stéphanie Poisson, Philippe Lobgeois
Conception : Hotel République
Rédaction : Eric Chargé, Stéphanie Poisson
Réalisation - Impression : L'Artesienne Liévin - Tiré en 16000 exemplaires

Des chiffres...
DES CHOIX !

740 450 €

ÉQUIPEMENTS SERVICES

Renouvellement ou acquisition de matériel informatique, de mobilier, de matériel pour les services techniques, achat d'équipements pour les animations (chalets, illuminations), acquisitions de nouvelles œuvres pour le musée Gallé-Juillet ainsi que la restauration des œuvres.

941 000 €

VOIRIES RÉSEAUX

Tous les grands travaux et aménagements de voirie, par exemple en 2010 : aménagement de la place de l'Union, d'un parking rue Dolet, installation de nouvelles corbeilles et conteneurs, lancement d'une étude sur la signalétique dans Creil.

339 000 €

ESPACES VERTS



Achat de mobilier urbain (lampadaires, bancs, poubelles...), installation d'aires de jeux, aménagement d'allées piétonnes. En 2010 : nouvelles aires de jeux, aménagement d'allées, pose de mobilier urbain et de clôtures à divers endroits de la ville. Travaux sur les terrains de sport existants. Premières propositions du maître d'œuvre retenu pour l'aménagement de l'île Saint-Maurice et début des études d'un géomètre sur le site (début des travaux en 2011).



Quand l'État recule...

2010 et les années qui suivront verront la mise en place des projets de réforme institutionnelle et la suppression de la taxe professionnelle qui sont une véritable épée de Damoclès prête à trancher dans nos moyens et nos compétences.

Après avoir démantelé ses services publics, ses administrations, le gouvernement souhaite limiter l'action des services communaux, voire les ouvrir au privé comme il le fait pour les hôpitaux. Pourtant, notre administration municipale a montré, depuis des décennies, sa proximité, son efficacité, son dévouement au service de la population. Elle devra, dans le contexte économique, financier et politique actuel, continuer en ce sens.

Il a été demandé au directeur général des services d'accélérer la modernisation des services, d'augmenter la transversalité, de développer les procédures de conduite de projets et d'évaluation, de dynamiser les circuits de l'information ; tout cela pour augmenter l'efficacité et la réactivité de l'administration municipale.

Le gouvernement et l'État le savent bien, eux qui ont demandé aux collectivités territoriales de les aider pour relancer l'économie. Elles l'ont fait dès début 2009 alors même qu'ils n'ont bouclé le leur que fin 2009, oubliant au passage un secteur porteur tant économiquement que socialement : le logement. Le dernier rapport de la fondation « Abbé Pierre » a confirmé cet abandon.



La réforme de la taxe professionnelle est un cadeau aux entreprises, en priorité aux grands groupes industriels mais surtout à leurs actionnaires, un cadeau de 11 milliards d'euros. Mais celui qui rafle la mise, c'est l'État lui-même puisqu'il est le principal contributeur de la taxe professionnelle alors même qu'il compensait toutes les exonérations et réformes de cette taxe.

...Creil continue à investir dans l'avenir

En 2009, en faisant jouer au maximum notre trésorerie, nous avons évité de lever l'emprunt. Cette action a un effet positif immédiat sur notre dette et nous permet de dégager des marges de manœuvre pour cette année 2010 afin de maintenir notre niveau d'investissement.

Le budget 2010, élaboré dans le droit fil de celui de 2009 avec la prise en compte, autant que faire se peut, des incertitudes économiques, financières et institutionnelles, doit nous préparer à affronter un avenir qui peut s'avérer, grâce à notre action, plus positif que celui que l'on nous promettait. Notre résultat pour 2009 a été de +1,8 millions d'euros tout en poursuivant la reconstitution des réserves foncières (ex : DDE, le Martinez, cases commerciales). Nous avons réalisé cela tout en préservant notre capacité d'initiative et d'action. L'état de la dette, est passé de 20 millions d'euros au 1^{er} janvier 2009 à 18,6 millions d'euros alors même que celle de l'État a augmenté de 56 milliards d'euros.

“Nous avons élaboré le budget 2010 en tenant compte de ses effets sur les budgets futurs”

Économiser, mais pas sur les services

Pour élaborer notre budget 2010, nous avons évité de tomber dans le piège tendu par le gouvernement qui veut nous imposer le choix entre diminution des services à la population ou augmentation des impôts des ménages.

Notre fiscalité restera stable, les taux ne bougeront pas. Nous comptons sur le dynamisme de notre ville et sur son attractivité pour avoir de nouvelles recettes. En fonctionnement, nous continuerons à maîtriser nos dépenses à hauteur de l'inflation prévisionnelle, en travaillant à moyens constants.

Nous avons élaboré le budget 2010 en tenant compte de ses effets sur les budgets futurs afin de limiter au maximum leurs conséquences en donnant une priorité à toutes les actions qui maintiennent ou

ENTRETIEN AVEC...
HASSAN BOUADDI
MAIRE-ADJOINT AUX FINANCES

“ L'équilibre financier n'est pas l'abandon de la solidarité ! ”

EN QUOI LE BUDGET 2010 EST UN BUDGET SOLIDAIRE ?



“Le contexte économique et social difficile, le sens des responsabilités et de la gestion de l'argent public ne doivent pas nous faire oublier nos valeurs : nous sommes de gauche et nous le restons.”

Cette année, plus que jamais, nous pensons et nous agissons pour toutes les Creilloises et tous les Creillois, surtout les plus fragiles. La solidarité se retrouve tout au long de nos choix pour ce budget et transversalement dans toute l'action municipale. Un effort tout particulier a été décidé en direction du Centre Communal d'Action Sociale, dont nous avons décidé d'augmenter la subvention de 13 %”.

créent du lien social et nous intensifierons notre politique de développement durable et d'économie d'énergie, de la citoyenneté et de la coopération décentralisée.



Des chiffres...
DES CHOIX !

2 872 939 €

BUDGET DU CCAS

Le budget du CCAS a été augmenté de près de 19 000 € par rapport à 2009, la ville ayant conscience des difficultés sociales grandissantes en cette période de crise.

2 711 981 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CCAS

On retrouve entre autres le fonctionnement des trois résidences pour personnes âgées, le portage des repas à domicile, le colis cadeau offert chaque année aux personnes âgées, les voyages organisés pour les personnes âgées ou encore la réussite éducative et l'animation sociale à destination du public du CCAS (ateliers, sorties...).



Un budget pour soutenir tous les Creillois

Le Centre Communal d'Action Sociale, acteur majeur de la solidarité creilloise.

Bien qu'étant un établissement public communal indépendant, le CCAS gère un budget principalement alimenté grâce à la subvention votée par le conseil municipal de la commune de Creil. Outre celle-ci, il bénéficie aussi du produit des quêtes lors des mariages, d'une partie des concessions funéraires et de dons divers.

Quarante-quatre personnes assurent le quotidien des missions qui lui sont attribuées :

- Le conseil et l'appui aux familles creilloises en difficulté (accès aux droits sociaux, aide alimentaire, soutien psychologique, informations sociales...).
- L'assistance à l'accès au logement et l'accompagnement social pour le maintien dans les lieux.
- Les actions de coordination et d'aide aux personnes âgées.

Le CCAS anime ainsi une action de prévention et de développement social équitable dans la commune, en lien étroit avec les associations et les autres partenaires sociaux.



Logement social : le coup de poignard

La loi SRU, concernant la rénovation urbaine fait obligation, sous peine de paiement d'une contribution à certaines communes, d'avoir 20% minimum de logements sociaux. Malheureusement, le gouvernement vient de la vider de son contenu en diminuant l'aide à la construction de logements de 41%, mais il souhaite aller plus loin.

Comme il manque de fonds, le gouvernement répartit la pénurie en privilégiant les zones à tension : 439 communes sont recalées = pas d'aide.

Concrètement le gouvernement va concentrer la construction de logements sociaux là où il y en a déjà le plus. Et dans le même temps, l'État nous demande de diversifier l'offre, de rétablir la mixité sociale.

Cette baisse, accompagnée d'une territorialisation, veut masquer le retrait progressif de l'État dans la politique du logement, de son financement et sa volonté à restreindre l'activité des offices d'HLM.



Des services publics accessibles à tous



De manière générale, la ville de Creil pratique une politique de tarification peu élevée afin de permettre l'accès à tous les Creillois des services proposés. Cela se traduit dans tous les domaines : crèches et cantines grâce au quotient familial, événements sportifs et culturels gratuits...

Dès cette année, un Pass culture et famille sera créé. Il permettra aux familles et personnes à faible revenu d'accéder aux activités culturelles à des conditions préférentielles.

Une réflexion est également engagée pour mettre en place, dans le cadre de l'agenda 21, la tarification de l'ensemble des prestations à la personne sur la base d'un taux d'effort qui permet de calculer le coût sur la base des revenus et progressif en pourcentage, en supprimant les effets de paliers. Ceci permettra d'aboutir à terme au dossier unique, utilisable pour tous les services municipaux. Un principe plus solidaire et plus juste pour tous les Creillois et les Creilloises.

Une augmentation modérée des taxes

Évolution des taux communaux

Entre 1999 et 2010, la ville n'a augmenté que par deux fois les taux communaux, et ce dans le but de ne pas faire peser sur les ménages le résultat du désengagement progressif de l'État. La municipalité a ainsi su combiner maîtrise des dépenses sans toutefois arrêter d'investir.

Des chiffres...
DES CHOIX !

563 316 €

Coût total pour la construction de la maison de la ville place Saint-Médard.

66 500 €

Budget alloué à l'université permanente du citoyen creillois en 2010 pour organiser les ateliers, formations, visites, etc.



Se rencontrer et échanger pour faire les bons choix

La municipalité a fait de la citoyenneté et de la proximité l'un des piliers de son action. Cela se traduit, notamment en 2010 par la mise en place de nouveaux outils et par le renforcement de ceux existants :

Le conseil des Creillois étrangers

Composé d'associations, de Creillois de différentes communautés, ce conseil donne la parole aux Creillois privés du droit de vote aux élections locales en raison de leur nationalité. Le conseil siègera officiellement pour la première fois en septembre prochain.

L'université permanente du citoyen creillois

Elle vise à favoriser la participation des citoyens creillois, développer les connaissances sur divers sujets, informer sur les dispositifs existants (fonctionnement d'une mairie, formalités administratives) et encourager les personnes les plus éloignées de la démocratie participative à entrer dans le débat public. Les actions se multiplient en 2010 : conférences, projections-débats, visites de l'assemblée nationale, de l'institut du monde arabe, ateliers d'écriture, formations (initiation aux logiciels ordi 60).

Le conseil de ville

C'est une instance de participation composée de trois collèges : un collège habitants, un collège élus référents, et un collège services municipaux. Il est la préfiguration du futur conseil de développement. Les membres ont pour objectif de réfléchir et de formuler des propositions concernant les grandes thématiques : le plan de déplacement urbain, les grands projets de ville, l'agenda 21.

La Maison de la ville

Située place Saint-Médard, elle ouvrira ses portes au premier semestre 2011 pour offrir aux Creillois un lieu d'information sur leur ville et les projets en cours et sur l'environnement. Cet espace mettra en valeur la faune et la flore creilloise, les écosystèmes spécifiques et les différents biotopes, la richesse de notre patrimoine naturel et historique. Il permettra aussi de donner un accès simple et direct au service public municipal.

Un engagement fort pour le commerce de proximité

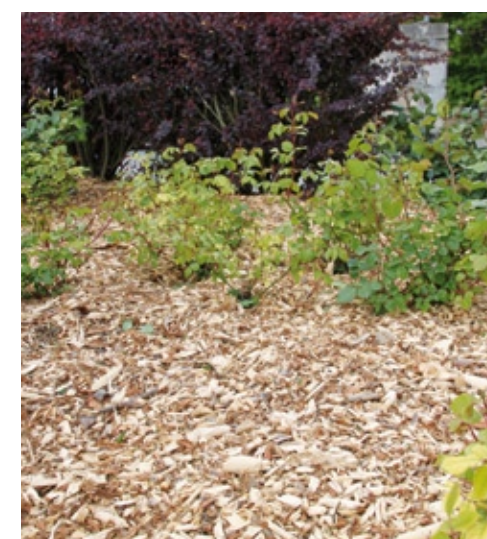
En 2010, plusieurs projets visant à renforcer le commerce en centre-ville vont voir le jour, à commencer par la création d'une grande librairie regroupant trois libraires de Creil : La Maison de la BD, la librairie Entre les lignes et La Tête ailleurs. Récemment, le kiosque à journaux a ouvert rue de la république ainsi que le supermarché U place Carnot. De nombreux autres projets sont en cours, ce qui démontre l'intérêt de la politique foncière de la ville et du droit de préemption, qui permet à la ville d'acquérir en priorité des biens immobiliers ou des terrains pour y réaliser un projet particulier.

Le développement durable est partout !



Dans tous les nouveaux projets, la ville inclut des actions en faveur du développement durable. Ainsi ce sont des dizaines d'actions qui s'ajoutent chaque année pour le bien de tous !

- Semis de mélange de prairies fleuries (graines de plantes champêtres) à différents endroits de la ville pour favoriser le développement de fleurs « sauvages » ne nécessitant pas d'entretien particulier. Parmi ces semis, 200 m² de plantes mellifères ont été semées dans le grand parc (près de l'IUT). Elles sont destinées à favoriser l'activité des insectes, notamment des abeilles dont deux ruches sont situées près de l'hôtel de ville.
- Diminution des produits phytosanitaires (désherbants) et achat d'un désherbeur thermique qui brûle les mauvaises herbes. Les services municipaux ont déjà réduit de moitié l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts.
- Plantation de plantes vivaces au pied de certains arbres. Elles tapissent le sol et empêcheront à terme les mauvaises herbes de pousser.
- La ville utilise le bois issu des élagages pour le broyer en copeaux et l'utiliser comme paillage dans les massifs, ce qui limite la pousse des mauvaises herbes et conserve le sol humide, diminuant ainsi l'arrosage.



Le bois issu des élagages est utilisé comme paillage.

Une étude sur les économies d'énergie

La ville a mandaté un bureau d'études pour réaliser un diagnostic de performance énergétique et lui apporter un conseil d'orientation énergétique sur les bâtiments qu'elle possède. Le bureau va réaliser, d'octobre à décembre 2010 des analyses, prendre des mesures de température, d'isolation, regarder le type de chauffage utilisé, etc. dans chaque bâtiment. Un classement sera ensuite réalisé à partir duquel le bureau d'études recommandera des orientations et les travaux à réaliser afin d'augmenter la performance énergétique de ces immeubles.

Un éco-quartier sur Gournay

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain (PRU) Gournay, porté par la Communauté de l'Agglomération Creilloise, un éco quartier est réalisé. Il se caractérise par des efforts de mixité et de diversité et par l'action sur plusieurs leviers complémentaires du développement durable : le contrôle de l'énergie, l'optimisation des ressources naturelles, le soin de lier les habitants entre eux, de reconnecter le quartier aux centres-villes de Montataire, Creil et Nogent, de faire venir des commerces et des entreprises, de créer les conditions des circulations douces, en toute sécurité et pour tous, etc.

Des chiffres...
DES CHOIX !

85 millions €

**COÛT TOTAL
DU PRU ROUHER
RÉPARTIS
COMME SUIT :**

- Construction de logements sociaux : 14,5 millions €
- Démolitions : 18,7 millions €
- Aménagements : 18,3 millions €
- Équipements : 6,9 millions €
- Réhabilitations : 17 millions €
- Résidentialisations : 9 millions €



85 millions €

**COÛT TOTAL
DU PRU GOURNAY
RÉPARTIS
COMME SUIT :**

- Construction de logements sociaux : 37,5 millions €
- Démolitions : 18,7 millions €
- Bilan d'aménagements de la ZAC : 28 millions €
- Infrastructures : 7,5 millions €
- Équipements : 10 millions €
- Ingénierie : 1,7 millions €



Les plans de renouvellement urbain

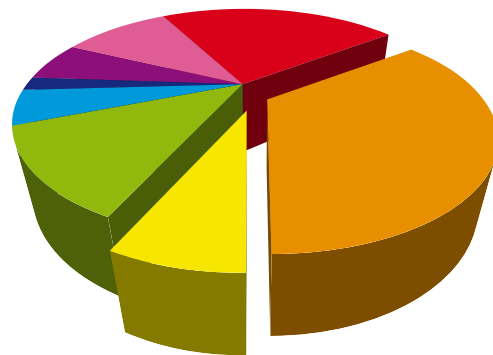
Quartier Rouher

Le PRU du quartier Rouher concerne un quartier de près de 12 000 habitants et plus de 4 000 logements, soit un tiers de la commune. Il vise à requalifier en profondeur un bâti construit dans sa grande majorité, il y a plus de 40 ans, en mettant l'accent sur la mixité de l'habitat, le développement des équipements, l'aménagement des espaces publics et l'ouverture du quartier au reste de la ville et de l'agglomération, dans un souci de cohérence d'ensemble avec les autres quartiers.

Quartier Gournay

Le projet, porté par la Communauté de Communes de l'Agglomération Creilloise, concerne 2 700 habitants. Il s'agit de reconquérir des espaces en friches, aujourd'hui délaissés ou sous valorisés pour rééquilibrer, réhabiliter et diversifier le parc de logements. **Une nouvelle offre de près de 800 logements mixtes voit actuellement le jour.**

Budget prévisionnel 2010 : Détail des travaux et équipements



- Programme de renouvellement urbain Rouher **5 237 465 € : 46%**
- Programme de renouvellement urbain Gournay **1 080 000 € : 7%**
- Politique foncière **1 757 900 € : 12%**
- Équipements et moyens techniques des services **740 450 € : 5%**
- Espace verts **339 000 € : 2%**
- Voirie et réseaux divers **941 000 € : 6%**
- Établissements scolaires, petite enfance **1 525 784 € : 10%**
- Patrimoine communal **3 363 753 € : 23%**



Rénovation de la piscine

Ces travaux sont réalisés afin de mettre aux normes la piscine municipale. Ils permettront également d'améliorer le service : proposer de nouvelles activités aquatiques, revoir les horaires d'ouverture... Compte tenu de l'architecture du bâtiment, ce projet de rénovation a fait l'objet d'une étude de l'architecte des bâtiments de France et a obtenu un avis favorable. Les travaux débuteront fin 2010.

L'île Saint-Maurice

Le projet est le résultat d'une concertation réalisée en 2007 entre les différents utilisateurs du site : habitants, associations sportives et culturelles, écoles, lycée Jules Uhry. L'objectif est de **se réapproprier et de remettre en valeur le poumon vert du centre ville**, réaliser les travaux nécessaires à la pérennité de l'île (réfection des berges et remplacement des arbres en mauvais état), permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, rénover les équipements sportifs, améliorer le confort des usagers (éclairage, sécurisation), améliorer la capacité d'accueil de manifestations, préparer les liaisons douces en lien avec la passerelle sur l'Oise du quai d'Aval et la rampe urbaine.



Dates prévisionnelles des travaux :

Fin 2010 - mi 2011 : équipements sportifs, création du boulodrome et de l'espace amphithéâtre.

Été - automne 2011 : réfection et sécurisation des berges.

2012 : aménagements de la pointe de l'île, finitions partie centrale, renforcement passerelle petit bras de l'Oise, finitions partie équipements sportifs et aménagement de l'espace détente.

La Maison de la Faïence

Le bâtiment situé près du musée Gallé-Juillet et qui accueille actuellement du personnel municipal, est actuellement en travaux et a vocation à devenir la maison de la faïence. Les locaux sont embellis (peinture, tapisserie, parquet, électricité, internet et luminaire) la ville y exposera sa très belle collection de faïences. La maison ouvrira en octobre prochain.

Coût des travaux : 200 000 €



Espace Louis Lebrun

Il accueillera les écoles mais aussi les associations du quartier ayant des activités en lien avec la musique (la danse notamment), proposera des stages et animations musicales pendant les vacances scolaires. L'espace de convivialité sera ouvert à tous. Des expositions (partenariats avec l'espace Matisse), débats (en lien avec la médiathèque A. Chanut), rencontres (avec La Faïencerie), y seront régulièrement organisées.

“L'espace de convivialité sera ouvert à tous.”

Ce local doit accueillir à terme une salle de représentation avec espace scénique, deux studios de répétition et des salles d'activités.





Hôtel de Ville - Place François Mitterrand - BP 76 - 60109 Creil Cedex
Tél. 03 44 29 50 00 / Fax. 03 44 29 50 02 / www.mairie-creil.fr / info@mairie-creil.fr